

tive de consommation au Canada et l'une de celles qui, dans ce secteur, connaissent la plus grande prospérité aujourd'hui.

Au Québec, le mouvement coopératif commence en 1852 avec la création d'une mutuelle d'assurance-incendie pour les cultivateurs.

L'assurance coopérative s'étend bientôt à l'assurance-vie et la première société de secours mutuels est créée en 1863. Ces deux formes de coopératives, encore importantes au Québec, existent maintenant dans d'autres provinces.

En outre, la création, dès 1900, de la Caisse Populaire de Lévis (Québec), par Alphonse Desjardins, marque le début des coopératives de crédit et d'épargne, lesquelles jouent maintenant un rôle important dans l'économie canadienne. La première coopérative de commerce agricole du Québec est créée en 1915, et une coopérative de pêcheurs est organisée en 1923.

En 1877, une charte fédérale est accordée à une organisation canadienne de cultivateurs, la *Dominion Grange*, filiale de l'*American Grange*, établie en Ontario et au Québec. A son apogée, la *Grange* compte 31 000 membres, dont 26 000 se trouvent en Ontario où ils constituent une société d'exploitation de salines pendant 38 ans. La *Grange* est également une société d'assurance-incendie pendant 22 ans et, pendant sept ans, à partir de 1879, elle se livre à des

opérations bancaires. Plus tard, cette société fusionne avec une autre organisation de cultivateurs.

Vers 1890, la *Patron of Industry*, qui vend de la ficelle d'engrègement aux cultivateurs selon les principes coopératifs, quitte le Michigan pour venir s'établir au Canada.

L'évolution rapide que connaît l'agriculture dans les Prairies après 1890 incite les premiers colons à améliorer leurs moyens de vente. Ce sont donc les cultivateurs qui, là aussi, donnent la première impulsion au mouvement coopératif.

De 1890 au début des années 1900, le ministère de l'Agriculture du Canada aide les cultivateurs des territoires appelés à former par la suite les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta, à organiser des beurreries coopératives qui leur permettent de vendre leur crème quelle que soit la localité où ils habitent. Une autre beurrerie coopérative fut organisée dès 1896 dans la région de Duncan, sur l'île de Vancouver.

Le mécontentement régnait chez les pionniers des Prairies pour ce qui est de la vente du grain. Au début des années 1900, la *Territorial Grain-Growers' Association* et la *Manitoba Grain-Growers' Association* sont donc organisées. Malgré certains progrès réalisés grâce à l'aide obtenue en vertu d'une législation de réglementation, ces organisations décident bientôt que la vente collective constitue la solution idéale. La *Grain-*